

N° 2022/O2/66

**Question orale déposée par Jean-Martin MONDOLONI  
Au nom du groupe « Un Soffiu Novu »**

**OBJET : DISCUSSIONS AVEC PARIS ET POLITIQUES DE PROXIMITE.**

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans savoir que le monde rural, l'intérieur, la Corse profonde se sentent en quelque sorte oubliés du processus de discussion initié à Beauvau. On peut le comprendre, tant les problématiques du quotidien n'y sont pas ou peu évoquées, éclipsées par l'obsession statutaire.

Les leviers qui sont le vôtres en termes d'aides aux tiers et de règlement d'aide aux communes, tout comme les tournées que vos services organisent dans les territoires, ne suffisent pas à combler les attentes et les besoins.

J'étais de ceux qui lors des discussions précédentes avec la ministre Gourault plaidaient pour le renforcement du bloc intercommunal : en version allégée par l'attribution sous la forme de subdélégations de compétences départementales aux EPCI par la CDC, et en version plus poussée, par un statut spécial des EPCI de Corse. Je maintiens qu'il y a un rééquilibrage à opérer, y compris depuis le mode de scrutin qui doit aboutir à une assemblée plus représentative de la diversité de nos territoires

En effet, Il apparaît qu'avec la disparition des départements, on assiste à une centralisation du pouvoir avec ce que cela implique en termes de respiration, de délai de décision et de proximité.

Il ne faut pas que notre hémicycle soit sourd à ces voix qui se lèvent, et qui s'élèvent contre ce ressenti qui nous oblige à réintégrer les territoires dans la boucle politique des discussions avec Paris.

Il manque pour l'heure une méthode et un objectif. La méthode ça ne peut être seulement la concertation des entités communales et/ou intercommunales. L'objectif

reste à définir. Pour notre part, nous irions dans un premier temps sur le principe de la subdélégation pour permettre aux EPCI qui le souhaitent d'exercer les compétences de proximité, avec le transfert des moyens financiers correspondants bien sûr. Est-ce pour vous une option envisageable ?

Plus généralement, comment entendez-vous lever ces inquiétudes et sous quelle forme ?

Je vous remercie.